

Plan directeur de l'eau (PDE)

L'eau est une richesse qui appartient à tous, c'est pourquoi le Gouvernement du Québec s'est doté, en novembre 2002, d'une Politique nationale de l'eau. Il émane de cette politique, un plan directeur de l'eau qui vise une gestion intégrée par bassin versant afin de déterminer et de hiérarchiser les interventions dans un bassin versant pour atteindre les objectifs ciblés pour la protection, la restauration et la mise en valeur de l'eau.

Il vise aussi à s'assurer que l'ensemble des acteurs de l'eau ait la même connaissance de base du territoire, de ses potentiels et de ses menaces, des possibilités d'actions et des conflits d'usage liés à l'eau et aux écosystèmes associés.



Qu'est-ce qu'un bassin versant ?

Où que nous soyons, nous sommes dans un bassin versant. Lequel ? Celui qui est lié à une rivière, à un ruisseau, à un lac Les gouttes de pluie qui tombent sur un versant de montagne vont rejoindre une rivière, et celles qui tombent sur un autre versant vont rejoindre une autre rivière. Ainsi, chaque rivière ou lac possède une portion de territoire qui l'alimente en eau et définit son bassin versant.

Les gouttes de pluie peuvent aussi s'infiltrer dans le sol, sous la roche et former les nappes d'eau souterraines. Il existe alors une circulation souterraine d'eau. Ces eaux font partie du système hydrologique du bassin.

Comme un pays, un bassin versant possède des frontières. L'eau s'écoulant toujours d'un point plus haut vers un point plus bas, c'est généralement la crête des montagnes, des collines ou des hauteurs du territoire qui permet de délimiter les grands bassins et définir ainsi des frontières naturelles entre différents bassins. Quelques hectares peuvent alimenter un petit ruisseau tandis qu'un bassin versant d'une rivière peut couvrir plusieurs milliers de km² (MDDEP, 2002).

Source: Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (Cobali)

Site Internet

➤ Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre

<http://www.cobali.org/>

➤ Conseil régional de l'environnement des Laurentides

<http://www.crelaurentides.org/>

➤ ÉcoGestion FloraBerge

<http://www.ecogestionfloraberge.com/>

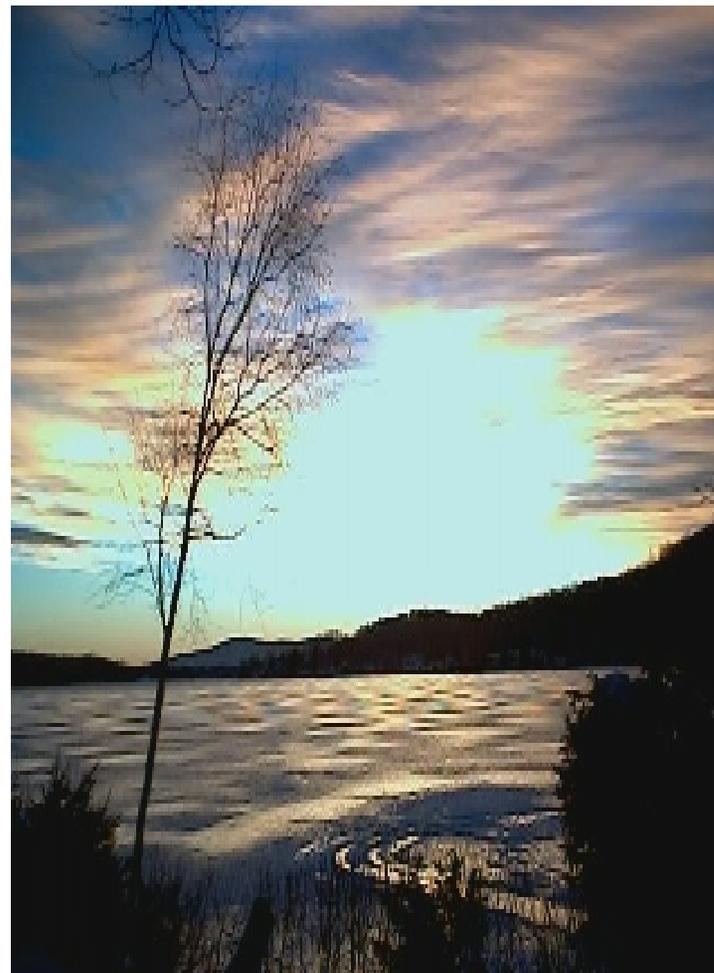
➤ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/>

➤ Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

<http://www.mmf.gouv.qc.ca/>

**Association des résidents
et riverains du Lac Gravel
Mont-Saint-Michel (Québec) J0W 1P0**



Association des résidents et riverains du Lac Gravel

Composition du Conseil d'administration

Année 2007-2008

• Présidence

Louis Bollulo 819-587-4908

• Vice-présidence

Norman Dufour 819-587-4836

• Trésorerie

Isabelle Legault 514-702-4431

• Administrateurs

Gabriel Prévost 819-587-4828

Patricia Prévost 514-856-0622

Mandat

Le Conseil d'administration de l'Association des résidents et riverains du Lac Gravel, avec la complicité des résidents et riverains du Lac Gravel et les autorités en place, s'emploiera à:

- Défendre l'intégrité de l'environnement naturel
- Promouvoir des mœurs ou habitudes de vie saines et respectueuses de l'environnement naturel
- Promouvoir et encourager la mise en valeur des berges
- Défendre et promouvoir les intérêts du Lac Gravel
- Défendre et promouvoir les intérêts des résidents et riverains du Lac Gravel
- Représenter les résidents et riverains du Lac Gravel auprès des autorités
- Sensibiliser les résidents et riverains du Lac Gravel à leurs droits, obligations et responsabilités

Membre

Le nombre de personnes qui ont adhéré à l'Association des résidents et riverains du Lac Gravel pour l'année 2007-2008 s'établit à 70.

L'ASSOCIATION ... a travaillé pour vous, voici ses réalisations:

- Diffusion d'un **dépliant d'information** pour promouvoir l'Association des résidents et riverains du Lac Gravel
- Vente de **cartes de membre**
- **Sondage** effectué auprès des résidents et riverains du Lac Gravel
- **Consolidation des informations** obtenues suite au sondage
- **Recherche et suivi** sur les développements des dossiers ayant des enjeux environnementaux
- **Communiqué** émis aux résidents et riverains du Lac Gravel suite à l'avis sur les algues bleu-vert émis par la Direction de la Santé publique du Québec **et suivi du dossier** effectué auprès de la Municipalité de Mont-Saint-Michel
- **Rencontres avec le Maire**, Monsieur Roger Lapointe, pour échanger sur les préoccupations de l'Association et la possibilité d'un partenariat
- **Demandes de subvention** faites auprès de la Municipalité régionale de comté d'Antoine-Labelle, des gouvernements provincial et fédéral
- **Présence ponctuelle** aux séances du Conseil municipal de Mont-Saint-Michel
- **Adhésion au Regroupement** des associations de riverains et d'organismes voués à la protection de l'eau des Hautes-Laurentides
- **Participation au Réseau** de surveillance volontaire des lacs de villégiature du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- **Obtention de plus de 1000 arbres** auprès du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- **Pétition** contre le projet d'agrandissement du camping **et interventions** auprès des différents instances gouvernementales et organismes concernés
- Préparation de la **journée d'activités** du 17 mai 2008
- Préparation de l'**assemblée annuelle**

L'ASSOCIATION ... participe au Réseau de surveillance volontaire des lacs de villégiature

L'Association des résidents et riverains du Lac Gravel participe au Réseau de surveillance volontaire des lacs de villégiature (RSV-lacs) du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs **qui vise à évaluer l'état des lacs de villégiature au Québec et à suivre leur évolution dans le temps**. Il est basé sur un partenariat entre le Ministère et les associations de propriétaires riverains et les organisations participant à la protection et la gestion des plans d'eau.

Les objectifs

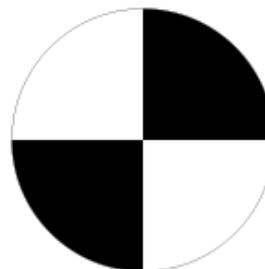
Les objectifs du RSV sont d'acquiescer, en collaboration avec les partenaires, des données physico-chimiques de base sur la qualité de l'eau et de documenter l'état physique des zones littorale et riveraine des lacs afin:

- ✓ d'établir le niveau trophique actuel des lacs de villégiature et de suivre leur évolution;
- ✓ de dépister les lacs qui montrent des signes importants de dégradation ou d'eutrophisation;
- ✓ d'informer et de sensibiliser les associations et les organismes participants quant à l'état de santé de leur lac;
- ✓ de dresser des portraits de la situation des lacs dans les régions du Québec.

Les activités de suivi

Différentes activités de suivi sont effectuées, à savoir :

- l'échantillonnage de l'eau à trois reprises (juin, juillet et août) pour mesurer en laboratoire le phosphore total trace, le carbone organique dissous et la chlorophylle a;
- la mesure de la transparence de l'eau (profondeur du disque de Secchi) à toutes les deux semaines, du début de juin jusqu'au début d'octobre; l'évaluation de la bande riveraine et de la zone littorale autour du lac à l'aide des protocoles mis à la disposition des participants.



Disque Secchi

Un disque d'une vingtaine de centimètres (noir et blanc) fixé au bout d'une corde

Les mesures de la transparence de l'eau au moyen du disque de Secchi sont effectuées à tous les ans. La fréquence minimale recommandée pour effectuer les analyses en laboratoire est une fois à tous les cinq ans. Cependant, il est possible de faire ces analyses plus souvent si l'état du lac le requiert, soit pour confirmer un signal, soit pour en augmenter la précision. Le réseau vise également à caractériser différents aspects de la bande riveraine et du littoral à intervalles réguliers. La fréquence de cette caractérisation dépend de l'état du lac et des suivies effectués.

L'échantillonnage de la qualité de l'eau et les mesures de la transparence sont réalisés à une station qui est généralement située dans la zone la plus profonde du lac. S'il s'agit d'un très grand lac, il peut s'avérer pertinent de considérer plus d'une station si les coûts des analyses ne sont pas un facteur limitatif pour l'association.

Partage des responsabilités et coûts

Par l'entremise de la Direction du suivi de l'état de l'environnement (DSEE), le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs assure l'encadrement du réseau, le soutien technique et scientifique aux participants, l'interprétation des données et la communication des résultats. Les analyses de la qualité de l'eau sont effectuées au laboratoire du Ministère (le Centre d'expertise et d'analyse environnementale du Québec). Dans certaines régions, des partenaires du MDDEP peuvent aussi encadrer les personnes qui participent volontairement au réseau de surveillance. Tout adhérent au RSV réalise l'échantillonnage de l'eau et la cueillette d'information sur la bande riveraine et la zone littorale, en suivant les protocoles qui lui sont fournis. L'année où la personne s'inscrit au réseau, elle doit assumer des frais d'environ 300,00 \$. Ce montant sert à payer : l'acquisition d'un disque de Secchi, les documents d'accompagnement, le coût des analyses en laboratoire pour trois prélèvements à une station d'échantillonnage, les frais de transport des échantillons et les taxes. Le participant doit assumer le coût de toutes les analyses supplémentaires de l'eau (nouvelle station d'échantillonnage ou année subséquente).

Source: Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Rendez-vous stratégique sur les algues bleu-vert du Gouvernement du Québec

Le Rendez-vous stratégique sur les algues bleu-vert qui s'est tenu à Sainte-Adèle, le 25 septembre 2007, dans la région des Laurentides, a permis de convenir d'un nouveau plan d'intervention qui nécessitera, au cours des 10 prochaines années, des investissements de près de 200 M\$.

Tous les intervenants concernés (MSSS, MDEIE, MDDEP, MAMR, MAPAQ, MRNF, MTQ) sont appelés à passer à l'action autour des mesures convenues et, à leur niveau, exercer les responsabilités qui leur incombent.

Le **plan d'intervention** convenu prévoit la réalisation de **35 actions liées aux trois enjeux** suivants:

- L'amélioration des connaissances pour mieux agir
- La prévention contre les apports de phosphore aux plans d'eau
- La sensibilisation, la prévention et la protection de la santé publique

Ainsi, le plan d'intervention prévoit notamment:

- La mise en œuvre de mesures coercitives (amendes plus sévères, réglementation sur les phosphates dans les détergents et réglementation sur les rejets d'eaux usées des bateaux de plaisance)
- L'embauche de 15 inspecteurs additionnels en environnement pour renforcer le respect de la réglementation
- Le renforcement de tous les pouvoirs municipaux en matière de gestion des eaux usées, notamment au niveau de la vidange des fosses septiques et des travaux de mise aux normes
- Un soutien financier aux MRC les plus touchées pour l'embauche de personnel spécialisé
- Des investissements importants en agriculture pour apporter des correctifs à la pollution diffuse
- La révision des niveaux d'alerte décrétés par les directions de la santé publique
- L'intensification du reboisement des rives
- L'augmentation, d'ici trois ans, à 700 le nombre de lacs participant au Réseau volontaire de surveillance des lacs

- La mise en place de projets pilotes (nouvelles technologies) pour la restauration des lacs et cours d'eau
- L'appui à une dizaine d'équipes de recherche et de développement technologique

Source: Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

Les algues, les algues, les ...

Personne ne peut prétendre ne pas en avoir entendu parler des algues bleu-vert. Depuis l'été 2006, tous les journaux et bulletins radiophoniques ou télévisuels en ont fait état.

Il ne sert à rien de paniquer! Nous pouvons seulement ralentir, repousser et peut-être contrôler l'éclosion des algues:

- en ayant une bande riveraine répondant aux normes établies par la Municipalité de Mont-Saint-Michel
- en bannissant les engrais
- en ayant une installation septique adéquate et bien entretenue
- en ayant des activités agricoles sécuritaires

Qu'est-ce que les algues bleu-vert

Les algues bleu-vert, dont le terme scientifique est cyanobactéries, sont des microorganismes qui existent depuis plus de 2 milliards d'années. Elles sont naturellement présentes dans les lacs et les rivières du Québec à de faibles concentrations. Elles ne causent généralement pas de problème. Sous certaines conditions cependant, les algues bleu-vert se reproduisent rapidement et en abondance. Elles forment alors ce qu'on appelle des fleurs d'eau.

Source: Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

LE COMITÉ DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU LIÈVRE

Notre mission est de protéger, d'améliorer et de mettre en valeur la ressource eau du bassin versant, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés.

CONSEILS PRATIQUES pour une rive en santé



La rive a-t-elle un impact sur votre vue

La rive d'un lac ou d'un cours d'eau sert d'habitat à une flore et une faune abondantes composées de micro-organismes végétaux et animaux, de plantes, d'insectes, de poissons, d'amphibiens, d'oiseaux, de mammifères qui dépendent les uns des autres. Plus la végétation sur une rive est conservée dans son état naturel, plus la rive offre un habitat de qualité à toutes ces espèces.

La présence de végétation sur une rive l'aide aussi à remplir ses nombreuses autres fonctions écologiques comme la protection contre l'érosion et la régularisation de l'eau.



Reprofilage de la berge à la pelle afin d'adoucir la pente et disposition en continu des billots de bois.



Fixation des billots à l'aide des tiges de métal. Les tiges sont insérées dans des trous faits avec une perceuse.



Plantation des arbustes de part et d'autre des billots et incorporation de la terre noire et de la terre en place aux plants. La motte des racines des arbustes est enveloppée de jute afin de contenir la terre la première année (selon le site).



Voici un aperçu des rôles joués par la végétation riveraine:

- stabilisation des rives au moyen des racines qui retiennent le sol et protègent les rives de l'érosion;
- filtre pour les éléments nutritifs et les polluants qui sont dans le sol;
- protection de la qualité de l'eau et de la vie aquatique, entre autres en régularisant la température de l'eau;
- absorption de l'eau de pluie, de fonte et des crues pour la libérer lentement au cours de la saison sèche;
- zone tampon entre les activités terrestres et le milieu aquatique;
- diminution de la charge sédimentaire dans les cours d'eau.

Installation et fixation d'un tapis prévégété de toile de coco pour recouvrir les zones dénudées entre les billots. Il est parfois nécessaire d'ajouter de la jute à des endroits délicats entre le billot et le talus.

La végétation riveraine travaille assidûment à protéger la qualité de l'environnement des plans d'eau. Il faut en prendre grand soin.

COMMENT AGIR POUR PROTÉGER LA RIVE?

Chaque petit geste compte pour protéger la rive et ainsi conserver la qualité du plan d'eau.

Ne chassez pas la nature!

Ne pas ériger de structures artificielles comme un muret, une clôture ou un bâtiment quelconque dans la bande riveraine, car cela contribue à la détérioration du milieu riverain et empêche les échanges entre le milieu terrestre et le milieu aquatique.

ACTION: Planter des arbres et des arbustes adaptés au milieu de façon à créer un écran.

Attention!

La végétation riveraine est fragile

Éviter de circuler sur les rives, et ce à pied ou en véhicule pour ne pas endommager la végétation et créer de l'érosion.

ACTION: Aménager un accès au plan d'eau ayant un angle de 60° avec la ligne du rivage, tout en laissant la végétation herbacée en place.

Vive la diversité!

Éviter de transformer la rive en pelouse uniforme qui n'offre pas une protection suffisante contre l'érosion ni un habitat favorable à la faune.

ACTION: Laisser une bande de végétation typique des milieux humides

Attention, cours d'eau en danger!

Éviter d'utiliser des engrais et des pesticides chimiques.

ACTION: Utiliser du compost et des engrais biologiques. Planter des plantes qui éloignent les insectes (exemple: Marigold).

Alerte! La végétation riveraine suffoque

Ne pas jeter les rognures de gazon et les feuilles mortes près des cours d'eau, car cela peut étouffer la végétation riveraine.

ACTION: Laisser les résidus de gazon sur la pelouse et cela aura un effet bénéfique sur la santé de celle-ci ou composter les résidus avec les feuilles mortes.

Soyons tolérants!

Ne pas chasser les petits mammifères tels que le rat musqué et autres rongeurs jugés «indésirables», ces animaux font partie de l'équilibre écologique de l'écosystème riverain.

ACTION: Favoriser une rive en santé permet de conserver des habitats adéquats pour ces animaux.

Une rive en santé contribue à diminuer l'érosion, à améliorer la qualité de l'eau et des habitats fauniques et à régulariser le débit du cours d'eau et des eaux de ruissellement.

POURQUOI Y A-T-IL DE L'ÉROSION?

L'érosion des sols en bordure des plans d'eau est un phénomène naturel : c'est un mécanisme d'ajustement à diverses contraintes hydrauliques ou mécaniques de l'eau. L'activité humaine peut accélérer ou amplifier ce phénomène d'érosion.

Les pratiques de certains riverains consistant à déboiser complètement les rives de leur terrain et à les maintenir à nu pour des fins esthétiques favorisent l'érosion et nuisent à la santé des cours d'eau. Plusieurs autres facteurs peuvent également provoquer l'érosion: les vagues causées par le vent ou les bateaux, le courant fluvial, les glaces, la débâcle ou la variation du niveau de l'eau.

La nature de la rive, comme le type de matériel (sable, argile ou autre) et sa pente, influence la vitesse de l'érosion. Les talus sont ainsi plus vulnérables à l'érosion car les vagues frappent leur base de plein fouet au lieu de perdre leur énergie doucement comme sur une plage.

QUE FAIRE EN CAS D'ÉROSION?

Plusieurs techniques pour freiner l'érosion des rives existent. La technique de stabilisation mécanique des rives utilise des matériaux solides (roche, béton, acier, bois, etc...). Le génie végétal utilise des tiges d'arbustes pour stabiliser les rives. Pour être vraiment bénéfique à l'écosystème du plan d'eau, une technique doit inclure l'implantation de végétaux. Une technique mixte utilisant des matériaux et des végétaux a été utilisée avec succès sur la rivière du Lièvre en 2003.

EXISTE-IL UNE MÉTHODE SIMPLE ET ABORDABLE?

Bien sûr, la meilleure méthode consiste à garder la rive à l'état naturel. Cependant, quand une rive de pente faible ou modérée est déboisée, une méthode expérimentée par le Comité du bassin versant est peu coûteuse et facilement réalisable par les riverains. Le principe est de protéger la base du talus contre l'action des vagues et de permettre de stabiliser le talus.

Il est nécessaire de réaliser les travaux en début de saison afin de favoriser un bon enracinement avant l'arrivée de la crue printanière suivante. En fonction du site et des niveaux d'eau lors de la crue, il peut être nécessaire de protéger les mottes des racines des arbustes à l'aide de jute avant de les mettre en terre.

MATÉRIAUX NÉCESSAIRES:

- Billots d'épinette ou autre essence résistante (0,30 mètre de diamètre maximum)
- Tige de métal (1,5 mètre par 3/8 po. de diamètre)
- Perceuse et mèche longue
- Pelle et masse
- Terre noire
- Arbustes enracinés adaptés aux rives (Myrique baumier - *Myrica gale*)
- Tapis prévégétés en toile de coco composés de plantes de milieux humides (*Carex*, *Iris*, etc.)
- Tiges d'ancrage en métal pour les tapis

La méthode est présentée en cinq étapes en page suivante.

Le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre offre de l'information sur les fournisseurs de ces matériaux spécialisés de même que sur les spécialistes qui peuvent aider à concevoir et mettre en place cette technique ou une autre.

Contactez-nous au

info@cobali.org Téléphone: 819-440-2422

Merci à ceux qui ont participé au projet

Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain
Municipalité de Notre-Dame-du-Laus
Municipalité de Val-des-Bois
Cinq riverains de la rivière du Lièvre
Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement
Corporation Énergie Brascan – Énergie La Lièvre
Production
Nature-Action Québec
Information

Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre

info@cobali.org Tél: 819-440-2422

MIPRMIÈRE L'ARTOGRAPHIE INC. - MONT-LAURIER - 819 623-1280